



LYON
Centre de Recherche d'Information
et de Documentation Notariales

«LES CAHIERS DU CRIDON-LYON » SUR INTERNET

=====
<http://www.cridon-lyon.fr>

Le CRIDON – LYON adresse plusieurs fois par an à ses 3 000 adhérents une revue, « Les cahiers du Cridon – Lyon », et les informe, par courriel, des nouveautés juridiques importantes.

Les articles publiés dans cette revue sont rédigés par les Juristes du CRIDON – LYON, notamment à partir des cas qui leur ont été soumis par les notaires adhérents et qui soulèvent un problème particulier ou délicat.

Les thèmes retenus ont le plus souvent été débattus lors de la réunion du groupe de travail compétent en la matière, qui comprend, outre les juristes du CRIDON, des notaires, des professeurs de droit, des magistrats, et des membres d'autres professions libérales.

L'actualité, par exemple l'adoption d'une réforme importante, peut également susciter une mise au point ou des commentaires dans « les cahiers du CRIDON » (ou dans une note adressée par courriel).

Tous les articles publiés dans les Cahiers du Cridon-Lyon depuis 1987.

Cette base documentaire, d'une utilisation simple et agréable, est accessible à tous les Notaires de France et à leurs collaborateurs.

Si vous souhaitez souscrire un abonnement aux « Cahiers du CRIDON – LYON », qui vous permettra, d'une part de consulter en ligne, 24 H / 24 et 7 jours / 7, la totalité des articles parus depuis 1987 et à paraître jusqu'au 31 décembre 2011, et d'autre part d'être informé par courriel des nouveautés juridiques importantes, **il vous suffit :**

- *De remplir le bulletin ci-dessous figurant sur notre site*
- *Et d'adresser un chèque bancaire ou postal, d'un montant de 72,96 € TTC (1) (coût de l'abonnement 2011) à l'adresse indiquée ci-après*

Abonnement 2011 Cahiers du CRIDON-LYON

N° CRPCEN de l'étude :

Nom :

Adresse :

.....

.....

Courriel :

CRIDON - LYON

Service Comptabilité

37 Bd des Brotteaux

69455 LYON CEDEX 06

A réception du règlement nous vous communiquerons votre code d'accès personnel et confidentiel à la base et vous adresserons une facture acquittée

61,00 € HT + 11,96 € TVA = 72,96 € TTC

(1) 61 Euros pour les notaires établis dans les TOM